

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

Compte rendu

Monsieur le Maire ouvre la séance et présente les excuses et les pouvoirs reçus.

Madame Elsa LAFAYE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente, au nom de l'Assemblée Municipale, des condoléances pour le décès de :

- Monsieur Michel PERROT, père de Monsieur Vincent PERROT, de la Direction Générale, le 2 mai 2018.
- Monsieur Léon NIEL, père de Madame Sylvie DELLA-VEDOVA, de la Direction Vie Associative-Sports-Culture, le 12 mai 2018.

Monsieur le Maire rend hommage à Monsieur Joseph REMY :

« Le 3 mai dernier, Joseph REMY s'est éteint à Fougères, à l'âge de 94 ans. Il aimait notre ville, il s'y était fortement et longuement investi, et nous le croisons encore régulièrement dans les rues de Fougères.

Elu en 1959, il est alors adjoint du Maire Hippolyte REHAULT, puis fera un second mandat d'adjoint aux côtés de Jean MADELAIN, jusqu'en 1971.

Il poursuit ensuite son engagement en œuvrant sans relâche pour la renommée touristique de notre ville. Vice-Président de l'Office de Tourisme en 1978, il en devient le Président en 1991. Dans ce cadre, il a tenu à développer ses liens avec les autres structures touristiques du territoire et au sein du réseau des villes d'art et d'histoire.

Passionné de culture et de littérature, Joseph REMY a mis en lumière les écrivains liés à notre ville : BALZAC, CHATEAUBRIAND, HUGO, et bien sûr GUEHENNO.

Nous pensons aujourd'hui à sa famille, et en sa mémoire, je vous remercie de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence. »

Le compte rendu de la séance du 26 avril 2018 est approuvé.

1 . DEMANDE DE FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Madame BIARD rappelle sa position par rapport à la vidéo protection, un système qu'elle avait estimé largement sous dimensionné par rapport aux besoins de la ville et qui depuis a été étendu aux parkings de la Douve et place Lariboisière.

Elle continue à affirmer qu'il reste certains lieux où il serait utile de mettre des caméras de vidéo protection, comme dans le parking du cinéma, dans la rue de la Pinterie et, compte tenu des derniers événements qui ont été évoqués lors du précédent conseil municipal, dans les jardins du Nançon.

Monsieur le Maire n'a pas prévu de mettre des caméras partout.

Il rappelle que c'est sur les espaces retenus que le taux de délinquance est le plus important et que c'est également un moyen de répondre aux préoccupations des commerçants.

D'autre part, l'emplacement et le type de caméras qui vont être mises en place permettront aussi de veiller à la sécurisation sur un territoire plus large. C'est le cas pour la caméra place du Théâtre qui permet d'avoir une vision sur la rue de la Pinterie.

M. Le Maire a clairement indiqué qu'il s'agit d'une expérimentation et qu'elle reste complémentaire de toutes les autres actions menées. C'est l'ensemble des mesures prises, y compris la prévention, qui permettront d'améliorer la situation.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2 . SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS FINANCIERES ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES LOCAUX – ANNEE 2018

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3 . LAEP – PRESTATION DE SERVICE - CONVENTION MSA

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4 . ASSOCIATION LE VALDOCCO – SOLDE DE LA SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT 2017

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

5 . ESPACE JEUNES LA RENCONTRE – SOLDE DE LA SUBVENTION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT 2017

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

6 . SECOURS POPULAIRES FRANÇAIS – ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION CONGRES

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

7 . FONDS D'ACTION CULTURELLE – EVOLUTION DES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

8 . FETE MEDIEVALE 2019 « LES RICHES HEURES DE FOUGERES » - VERSEMENT D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION LES FOUS GERENT

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

9 . **ASSOCIATION LA SIRENE – ATTRIBUTION D'UNE GARANTIE FINANCIERE – EXPOSITION ESTIVALE 2018**

ADOpte A L'UNANIMITE

10. **ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES – ANNEE 2018 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

ADOpte A L'UNANIMITE

11. **ASSOCIATIONS SPORTIVES – ANNEE 2018 – SUBVENTIONS « FORFAITAIRES »**

ADOpte A L'UNANIMITE

12. **ASSOCIATIONS SPORTIVES – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT OSL ET REFONTE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT – ANNEE 2018**

Monsieur le Maire remercie Monsieur HARDY, Madame CHARRIER et Monsieur DUDOGNON qui ont réalisé un excellent travail.

Il souligne le partenariat fructueux entre les associations sportives au travers de l'Office des Sports et des Loisirs et les services de la Ville.

Il indique que le dispositif proposé est progressif, qu'il va s'appliquer sur plusieurs années et que la solution qui a été retenue est tout à fait satisfaisante.

Il souligne que l'enveloppe augmente de 5 %, avec une répartition d'un peu plus de 260 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

13. **ASSOCIATIONS SPORTIVES – SUBVENTIONS EVENEMENTS – ANNEE 2018**

ADOpte A L'UNANIMITE

14. **DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIERES A LA RENOVATION DE LOGEMENTS VACANTS DANS LE PARC PRIVE ANCIEN - EXTENSION DU PERIMETRE**

ADOpte A L'UNANIMITE

15. **AVENUE DE NORMANDIE – DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARTIE D'ESPACE VERT ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL**

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur BESSON ne prend part ni au débat, ni au vote

16. **BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS DE L'ANNEE 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

17. **ASSOCIATION CVF – SUBVENTION - SOUTIEN COMMUNICATION SUR LES OUVERTURES DES MAGASINS LE VENDREDI MIDI**

Monsieur BOUDET remarque qu'habituellement lorsqu'il y a une demande de subvention, on dispose d'un tableau qui récapitule la participation de l'auto-financement du demandeur et la participation des collectivités.

Il se demande si d'autres partenaires participent.

Monsieur MANCEAU répond que la Ville finance seule cette opération. C'est souvent elle qui est en première ligne pour accompagner les commerces. La différence est prise sur le budget de l'association Commerce Ville de Fougères qui participe à la même hauteur que la Ville.

Il précise qu'un bilan sera tiré de cette expérimentation. Si le bilan est positif, il n'est pas exclu qu'à la rentrée de septembre il se poursuive.

ADOPTE A L'UNANIMITE

18. TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) – TARIFS APPLICABLES EN 2019

ADOPTE A L'UNANIMITE

[Monsieur le Maire propose une suspension de séance : pas de question du public].

19. ESPLANADE DES CHAUSSONNIERES – DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PARTIE D'ESPACE VERT

ADOPTE A L'UNANIMITE

20. STATION D'EPURATION - CONVENTION ENEDIS DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION H.T.A. POUR UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION

ADOPTE A L'UNANIMITE

21. TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS – PROGRAMME 2018 – VALIDATION DE L'AVANT-PROJET SOMMAIRE DES RESEAUX AERIENS ETABLI PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 (S.D.E. 35)

ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur GARNIER ne prend part ni au débat, ni au vote

22. TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RESEAUX AERIENS – PROGRAMME EF2016 – VALIDATION DE L'ETUDE DETAILLEE DES RESEAUX AERIENS ETABLI PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 (S.D.E. 35)

ADOPTE A L'UNANIMITE

23. REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES (RGPD) – INFORMATION ET DEMARCHES ENVISAGEES

Madame BIARD s'interroge sur les délais dans lesquels cette démarche va se réaliser, elle se demande également si le délégué sera plutôt un élu ou un salarié.

Monsieur le Maire souhaitait que cette délibération soit votée avant qu'il n'approfondisse la question. Il est toujours attentif aux observations qui peuvent être faites dans le cadre du conseil municipal, il y aura donc une désignation rapide.

Il y aura d'abord un travail de recensement des différents traitements et ensuite différentes actions pourront être engagées dans le cadre de la loi.

ADOPTE A L'UNANIMITE

24. CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE LA VILLE DE FOUGERES ET ENEDIS –
PARCELLES CADASTREES D0150, D0151, LE MARAIS ET D0187, LE GUE AU MERLES,
LANDEAN

ADOpte A L'UNANIMITE

La liste des décisions L 2122.22 est approuvée.

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le jeudi 28 juin 2018 à 20h30.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les Conseillers Municipaux et lève la séance à 21h30.
